



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des entreprises d'architecture, à partir des données de la **DADS 2008-2016** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

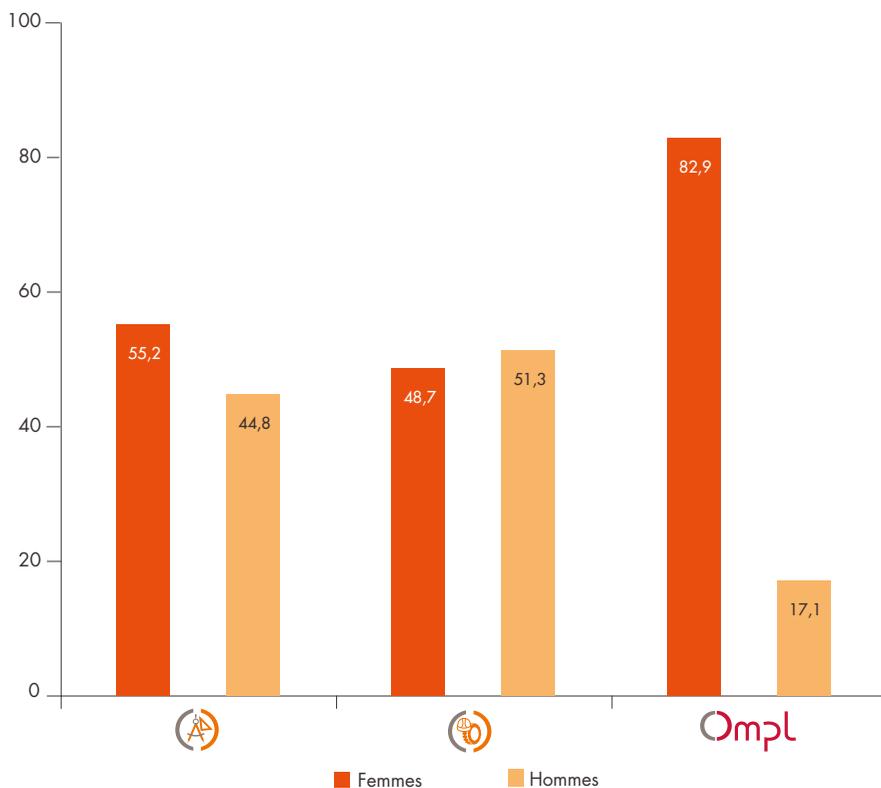


EMPLOIS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont majoritairement féminins : 55,2 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (48,7 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2016.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture

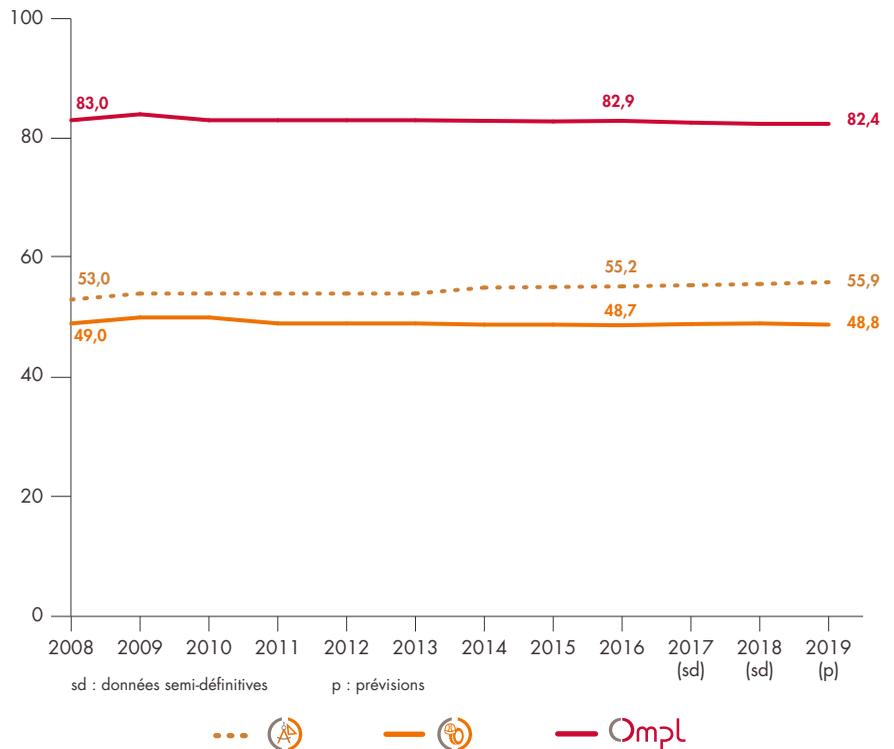


LÉGÈRE PROGRESSION DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à augmenter jusqu'en 2016. Il progresse de + 2,2 points.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

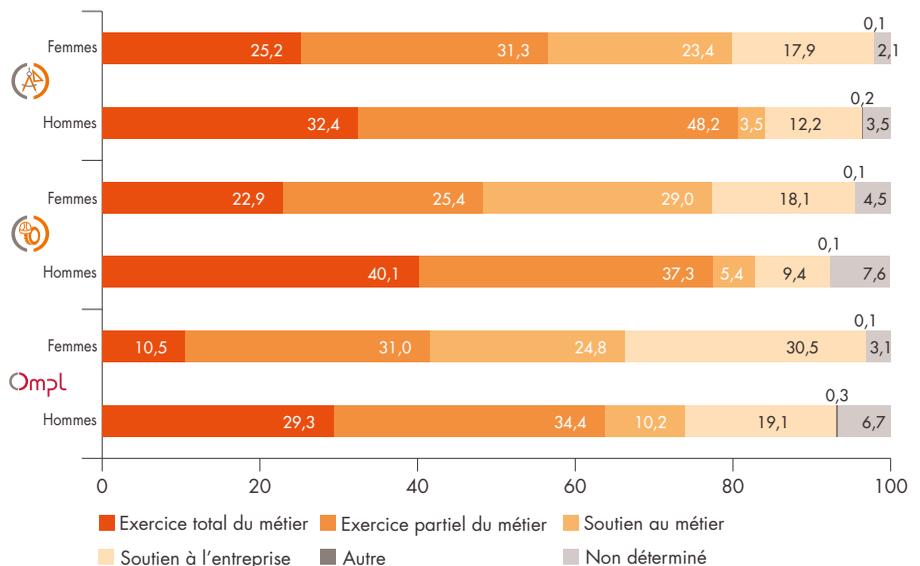


EXERCICE PARTIEL DU MÉTIER PAR LES SALARIÉS

Les emplois de la branche sont en prise directe avec le métier de l'entreprise (exercice total ou partiel du métier de l'entreprise par les salariés).

Néanmoins, un effet du genre existe : 56,5 % des femmes exercent un emploi de ce type contre 80,6 % des hommes.

Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les femmes bénéficient presque aussi souvent que les hommes de ce type de contrat.

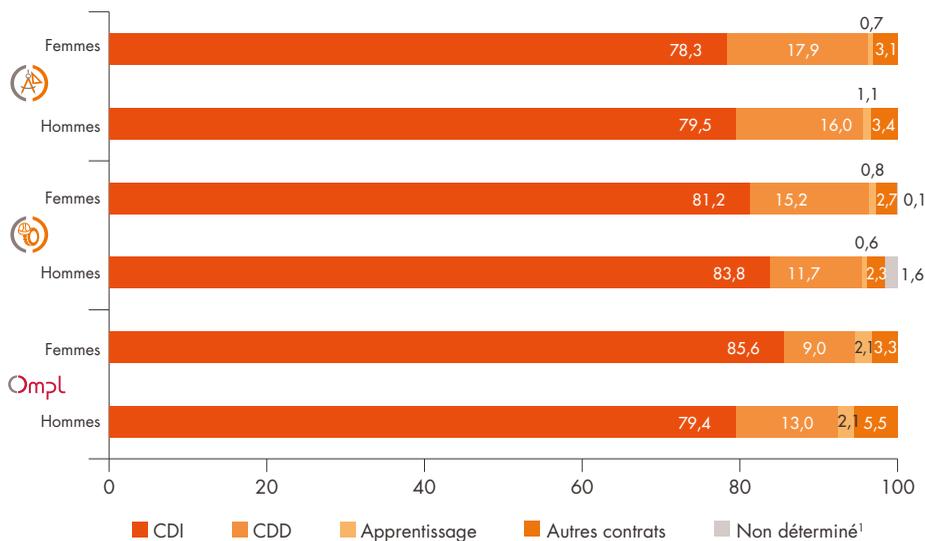


SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Provence Alpes-Côte d'Azur (58,0 %) et atteint un minimum pour les Hauts-de-France (49,5 %).

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Taux de féminisation par région (%)

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	56,1	49,5	83,8
Bourgogne-Franche-Comté	55,7	48,7	86,4
Bretagne	53,6	47,1	83,5
Centre-Val de Loire	50,2	44,8	85,0
Corse	50,0	48,2	81,5
DOM	54,5	42,4	81,3
Grand Est	53,2	46,3	85,8
Hauts-de-France	49,5	43,7	83,0
Île-de-France	56,5	51,9	77,3
Normandie	53,7	43,2	85,0
Nouvelle-Aquitaine	55,8	47,2	84,6
Occitanie	56,2	48,7	84,6
Pays de la Loire	51,5	47,9	83,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	58,0	49,4	84,6
Ensemble	55,2	48,7	82,9

Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.